

La créativité au service des contribuables



Photo : Daniel Jalbert

Déployés à Saint-Louis-de-France en 2012, les « Anges des Travaux publics » ont adapté une propriété pour les besoins d'un enfant handicapé. Pour en savoir plus sur la créativité de nos employés, **voyez l'article de la page 2.**

Manchettes ▼

À SURVEILLER :

Collecte hebdomadaire
des déchets :
dès le 29 avril



Collecte printanière des feuilles
et résidus verts :
le lundi 6 mai, sur tout le territoire



Plus d'information :
www.v3r.net

Semaine des découvertes
culturelles :
25 au 28 avril
détails : p. 18-19



Inscription au camp de jour :
7 et 8 mai
détails : p. 20



photo : Daniel Jalbert

L'OMH DE TROIS-RIVIÈRES POURSUIT SA VOCATION RÉGIONALE

CENTRE DE SERVICES EN HABITATION DE LA MAURICIE (CHSM)
Partage du savoir-faire et des ressources

Depuis 2009, l'Office municipal d'habitation de Trois-Rivières est reconnu par la Société d'habitation du Québec (SHQ) comme Centre de services en habitation de la Mauricie (CSHM).

À ce titre, il agit comme partenaire auprès de 29 offices d'habitation de la Mauricie, ce qui permet de développer une expertise régionale et de favoriser une vision territoriale. Le CSHM est en mesure de consolider son effectif et d'offrir des services de qualité au moindre coût possible en répondant aux différentes normes et en gérant de façon rigoureuse les fonds publics investis dans le parc immobilier HLM de notre région.

DES EXEMPLES DE SERVICES OFFERTS PAR LE CSHM

Le CSHM soutient les organismes de la Mauricie dans l'application des différentes procédures à suivre lors de la réalisation et l'exécution des travaux sur leur immeuble. Sur demande, il collabore à la planification du projet, s'assure que les expertises, plans et devis, budgets et échéanciers sont conformes au mandat qui a été confié, procède aux appels d'offres et assiste à l'octroi des contrats, s'assure de la qualité des travaux et représente le maître d'ouvrage au cours des différentes étapes durant l'exécution des travaux, et ce, jusqu'à la fermeture du dossier.

Voici, en photo, une réalisation du CSHM à l'OMH de Saint-Tite. Pour ce projet, il a procédé à la réfection de l'enveloppe extérieure des maisons jumelées avec le remplacement du revêtement, l'ajout d'une toiture à l'entrée avant et l'agrandissement des remises.



LE CSHM EN CHIFFRES

En 2012, le CSHM a effectué le bilan de santé des immeubles de 13 OMH, représentant 20 % du parc locatif de la Mauricie, et assuré la gestion des travaux majeurs de 14 OMH.

LE CSHM RECONNU ET SOLlicitÉ PAR SES PAIRS

Le CSHM a été sollicité pour réaliser la gestion de certains travaux majeurs pour les Centres de services en habitation (CSH) de Bécancour et Victoriaville et, en partie, le bilan de santé des CSH de Lanaudière et Drummondville.

De plus, l'OMH de Trois-Rivières n'est pas en reste et demeure actif dans sa région. L'OMHTR assume la gestion clé en main de trois OMH externes : Saint-Étienne-des-Grès depuis 2008, Grandes-Piles depuis janvier 2012 et Notre-Dame-du-Mont-Carmel depuis septembre dernier.

L'Office municipal d'habitation de Trois-Rivières, en devenant Centre de services en habitation de la Mauricie et en assumant la gestion des OH externes, poursuit sa vocation régionale!



LA LUTTE À LA MALTRAITANCE FAITE AUX AÎNÉS : ÇA NOUS CONCERNE TOUS!



Contraire un aîné à modifier son testament. Utiliser sans son consentement sa carte de crédit ou de débit. Demander un prix excessif pour des services rendus. L'empêcher de recevoir des appels téléphoniques ou de la visite. Faire du chantage affectif, l'humilier, l'intimider, etc. Saviez-vous que ces gestes constituent de la maltraitance?

La maltraitance est un phénomène tabou et complexe. Elle peut prendre diverses formes : physique, psychologique, financière, sexuelle, violation des droits et négligence. On estime qu'en Mauricie entre 1 815 et 3 178 aînés, qui vivent à domicile, seraient victimes de maltraitance. Elle est inacceptable et, ensemble, nous pouvons la contrer.

Si vous êtes victime de maltraitance ou en êtes témoin, il est important d'en parler, d'aller chercher de l'aide et des conseils auprès des professionnels. Vous pouvez appeler en toute confidentialité le **811 - INFO-SOCIAL** ou la **LIGNE AIDE ABUS AÎNÉS** au **1 888 489-ABUS (2287)**. Brisons le silence!

Source : Hélène Gervais, responsable de la coordination régionale en matière de maltraitance envers les aînés

Agence de la santé
et des services sociaux
de la Mauricie
et du Centre-du-Québec
Québec

Les mystérieux autobus X



Depuis septembre 2012 la STTR offre désormais les autobus *Extras!*, identifiés à l'aide d'un X devant le nom du circuit. Ce service a été créé pour répondre à la croissance soudaine de clients à bord des autobus, à des moments particuliers de la journée où les étudiants utilisent le service pour se rendre en classe ou retourner à la maison.

Comment ça fonctionne? Les autobus réguliers circulent d'un point A à un point B, puis du point B au point A. Leur circuit reste toujours le même avec des horaires tels que décrits sur les feuillets. À la différence, les *Extras!* fonctionnent selon un mode « interligne » : ils empruntent les trajets des lignes régulières, partiellement ou entièrement. Leurs passages s'effectuent la plupart du temps entre ceux de deux autobus des circuits réguliers, ce qui permet une plus grande fréquence dans les zones à forte demande et en heures de pointe. Ainsi, grâce aux *Extras!*, vous pouvez effectuer certains transferts en demeurant dans l'autobus. Pour connaître les horaires de passage des *Extras!*, procurez-vous les feuillets du circuit régulier et repérez les cases surlignées en bleu pâle (téléchargement gratuit des feuillets sur www.sttr.qc.ca). Pour vous informer de la fin du parcours, demandez au chauffeur en montant dans son véhicule. Prenez note que les *Extras!* ne circulent que lors des journées de classe de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy.

Exemple de circuit d'un autobus Extras!(feuillelet no 6 – Des Récollets):

Il est affiché **X6 TRO** et commence à 7 h 15 au centre commercial Les Rivières. Il circule jusqu'au Carrefour Trois-Rivières-Ouest selon l'horaire du circuit régulier 6-TRO. Lorsqu'il arrive au Carrefour Trois-Rivières-Ouest, son affichage change et il devient **X11-centre-ville**. Il suit le trajet du 11-centre-ville régulier. Il arrive au terminus du centre-ville à 7 h 56, son affichage change et il devient **X1-St-Jean-Baptiste**. Il repart du centre-ville à 8 h et continue ainsi son trajet avec différents affichages X selon les circuits qu'il parcourt...

Le Cyclobus revient!

Accrochez votre vélo à l'autobus et rejoignez la piste cyclable en toute sécurité!

Du 1^{er} mai au 31 octobre 2013

Information : 819 373-4533, www.sttr.qc.ca

